



**Licence professionnelle Gestion des structures de  
l'économie sociale, gestion des associations**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des structures de l'économie sociale, gestion des associations. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039502

**HAL Id: hceres-02039502**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039502>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120002007

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestion des structures de l'économie sociale, gestion des associations

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels dans les domaines de la gestion (comptable et financière), de la gestion de projets et du management, qui devront prendre en compte les spécificités du milieu de l'économie sociale. Les diplômés de cette licence professionnelle seront les collaborateurs compétents de la transparence et de la fiabilité qu'exigent les donateurs et bailleurs de fonds, dans des fondations, des associations, des mutuelles et des coopératives.

Cette formation, ouverte en septembre 2007, est portée par l'IUT de Quimper. Elle complète l'offre de formation de l'Université de Bretagne Occidentale car elle permet de consolider des compétences développées dans d'autres filières et de découvrir les spécificités du secteur tertiaire. C'est la seule licence professionnelle polyvalente de ce type dans tout le grand Ouest (tout secteur associatif confondu : sportif, socioculturel, services à la personne, insertion sociale, médico-social...).

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	16 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	54 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	68 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes à 1 an)	77 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La Bretagne est une des régions où l'économie sociale est fortement ancrée et se développe. Des pôles de développement de l'économie sociale voient le jour dans tous les départements depuis un an. La licence professionnelle « Gestion des structures de l'économie sociale, gestion des associations » est donc au cœur d'un secteur d'activité où des besoins existent. Les nombreuses conventions conclues avec l'espace associatif de Quimper, la Fondation Massé Trévidy, la CRES du Finistère, la Fédération ADMR du Finistère, l'association Kan Ar Mor, les Papillons Blancs du Finistère et ressources Solidaires attestent de l'intérêt que cette formation peut représenter auprès des organismes locaux.



Le point faible de cette spécialité réside dans la difficulté à identifier les métiers : la formation reste plus dans une logique d'acquisition de compétences et moins de formation à un ou plusieurs métiers. La lisibilité pour les futurs employeurs, voire pour les étudiants, peut poser problème.

Malgré cela, l'attractivité reste correcte avec un taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) légèrement supérieur à 4 % et ne nuit pas à la diversité du public accueilli (DUT, BTS, L2). Le bassin de recrutement est essentiellement régional et la moitié des étudiants sont en formation initiale. Ce recrutement varié permet des débouchés variés puisque la formation s'adresse à tous les secteurs associatifs sans exclusion.

L'enquête sur l'insertion professionnelle a été réalisée en 2010 sur deux promotions simultanément ; ce qui nuit à l'analyse des résultats. Elle relate un taux d'insertion correct malgré un contexte économique défavorable : 77 % des étudiants sont en emploi. Ils occupent des postes en adéquation avec leur formation et dans des administrations, dans l'économie sociale ou dans des entreprises.

Les partenaires professionnels de la filière sont nombreux, variés et largement impliqués. La formation bénéficie du soutien actif de la profession mais elle repose sur une équipe pédagogique dans laquelle les professionnels sont surreprésentés (leurs interventions représentent 68 % du volume horaire total). En revanche, le nombre d'heures d'enseignements confiés à des enseignants-chercheurs ne représente que 14 % des enseignements de la formation ; ce qui ne permet assurément pas d'imprimer une dimension universitaire au diplôme délivré.

Le conseil de perfectionnement n'existe pas. Même sans apprentissage, une telle structure est nécessaire pour être réactif face aux évolutions des métiers.

Enfin, on peut s'interroger sur la pertinence de l'organisation du stage : le choix pour un stage de treize semaines, découpé en trois périodes n'est pas justifié car les périodes de présence dans l'entreprise sont trop courtes. Le dossier ne donne aucune justification claire du découpage du stage en trois périodes.

- Points forts :
  - La forte implication des professionnels.
  - L'excellent taux de réussite.
  
- Points faibles :
  - Peu d'enseignants-chercheurs de la spécialité dans l'équipe pédagogique.
  - Peu de contrats de professionnalisations.
  - Pas de conseil de perfectionnement.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable que soit mis en place un véritable conseil de perfectionnement permettant de réfléchir aux évolutions de la formation et à la lisibilité de la spécialité.

Il faut veiller à ce que la part des interventions d'enseignants-chercheurs, provenant de différentes composantes, soit augmentée. Ces derniers doivent maintenir une dimension universitaire et contribuer au rayonnement de cette licence en mettant en place des passerelles pour l'intégration d'étudiants de L2.

Il faut développer les contrats de professionnalisation en impliquant davantage les professionnels dans cette démarche.